



Arnex-sur-Orbe, le 22 juillet 2020
Préavis numéro 03/2020

Préavis municipal relatif à une demande de crédit d'investissement pour aménagement de la déchetterie

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs les conseillers,

Préambule

Quelques aménagements sont nécessaires à la déchetterie pour remplir les normes de sécurité édictés par la SUVA. La Municipalité projette d'aplanir le sol avec du béton sur une bande allant du cabanon jusqu'au grillage (côté Pompaples) et d'acquérir plusieurs échelles d'accès sécurisées aux bennes de déchets verts, inertes et papier.

Le prix de ces travaux et achats se montent en détail à :

- | | |
|--|------------------|
| - Préparation sol et fournitures | frs. 16'095.- |
| - 2 plates-formes d'accès aux bennes de déchets verts et inertes | frs. 1'390.-/pce |
| - 1 plate-forme d'accès à la benne papier | frs. 915.-/pce |

Le montant de cet aménagement s'élèverait à Fr. 19'790.-TTC

Conclusion :

La Municipalité demande au Conseil un crédit d'investissement de Fr. 20'000.- financé par les liquidités et amorti sur 10 ans.

Décision

En conclusion, la Municipalité vous propose de voter la décision suivante :

Le Conseil général d'Arnex-sur-Orbe

- **Vu le préavis municipal n°03/2020 : relatif à une demande de crédit d'investissement pour l'aménagement de la déchetterie ;**
- **Ouï le rapport de la commission chargée d'étudier ce projet ;**
- **Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;**

Décide d'accepter ce crédit d'investissement de Fr. 20'000.-.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 22 juillet 2020.

Au nom de la Municipalité

Le syndic

André Roch



La secrétaire

D. Michon-Gremion

